

LA LETTRE

SOMMAIRE

P 2 - **Le Pôle Hébergement**
Jeunes évolue

P 3 - **Actu**

P 4 - **Corot en chiffres**

AGENDA

**VENDREDI 10 ET
SAMEDI 11 AVRIL 2026**

Collecte alimentaire

Si vous souhaitez y participer,
contact@corot-entraide.org

JEUDI 11 JUIN 2026, 17H30

Assemblée générale, cocktail des bénévoles

4 rue Corot, 75016 Paris

EDITO

Chers Amis de Corot Entraide,

Dans un contexte financier difficile, notre association poursuit sa mission d'aide aux personnes fragilisées par la précarité.

Depuis février notre **Kfé Corot** est ouvert aussi le mardi. Il fédère de nouveaux bénévoles et ancre notre présence à Auteuil. Nous accueillons tous les publics, souvent des personnes isolées, et nous y organisons des mini évènements (musique, jeux, conférences,...). Ce tiers lieu manquait dans notre quartier, nous vous y attendons du mardi au vendredi matin !

Au-delà de l'accompagnement individuel, notre **Pôle Familles** développe ses ateliers et activités de lien social autour de son Épicerie sociale et du Vestiaire Solidaire, rénovés pour mieux accueillir.

Enfin, l'ouverture de notre **nouveau centre d'hébergement** de jeunes remplace les chambres d'hôtel social et améliore la prise en charge globale de nos hébergés.

À noter, le succès du concert de **Piacer Canto** en février au profit de Corot Entraide : les amateurs de Bach se sont régalés et la générosité du chœur est un soutien précieux, merci à eux !

Pour assumer nos missions, nous devons continuer à mobiliser les dynamiques de notre réseau, avec nos bénévoles, nos partenaires et nos donateurs. Pour notre organisation interne, Corot Entraide est toujours à la recherche de personnes envoyées en **mécénat de compétences**. Isabelle Maurer du groupe AXA nous a rejoint pour 3 ans et apporte un soutien important à l'équipe de direction.

Vous trouverez également joint à cette Lettre un flyer d'information sur le legs et la donation sur succession, deux manières de nous aider financièrement en bénéficiant d'abattements fiscaux.

À tous, un immense merci de votre engagement auprès de Corot Entraide quelle que soit sa forme.



Guillaume d'Halluin,
Président

Hébergement collectif et intermédiation locative, pour une insertion durable

Depuis 2025, le Pôle hébergement Jeunes évolue pour mieux répondre aux besoins de ses résidents et aux attentes du financeur public (DRIHL). Avec l'ouverture du Centre Ferber, qui complète l'offre de prise en charge des centres Accueil Jeunes Corot (31 places) et Gutenberg (36 places), l'association met l'accent sur l'hébergement collectif. Parallèlement Corot développe une mission d'intermédiation locative (IML) en tant que tiers social agréé par l'État, avec *Passerelle*, destinée aux jeunes sortants proches de l'autonomie.



« Ferber, c'est beau, c'est pratique et on n'est pas tout seul ! »

Ce sont les mots de Jean qui a rejoint le Centre Ferber à son ouverture en décembre 2025. Le Centre accueille 20 jeunes et se substitue aux chambres d'hôtel dispersées à Paris, coûteuses et mal adaptées à la fragilité des jeunes entrants. « *Ils ont besoin de rompre l'isolement et d'organiser leur quotidien* », rappelle Cécilia, travailleuse sociale. Située au 31 rue du capitaine Ferber, dans le 20^e arrondissement, cette maison (en photo) est louée à Corot par un bailleur privé soucieux de soutenir l'action caritative. Refait à neuf, « *il offre un cadre familial, confortable et sécurisant, c'est important pour reprendre confiance* », confirme Stéphanie, référente bénévole. La Lettre 59 vous proposera un bilan anniversaire après son inauguration à la rentrée 2026.

Passerelle, dernière ligne droite

En formation rémunérée ou débutant dans la vie professionnelle, les jeunes s'approchent de l'autonomie mais l'accès au logement reste trop souvent un obstacle... Depuis 2015 Corot s'est doté de l'agrément IML* pour soutenir ses résidents prêts à assumer un loyer modéré et l'entretien d'un logement. *Passerelle*, créée à Corot en 2022 en partenariat avec la Fondation France et Philippe assure aujourd'hui ce rôle de sas entre l'hébergement accompagné et la vie active indépendante.

Un toit, un suivi et la sympathie !

La Fondation France et Philippe finance la location de 8 studios gérés par Corot (75015 -75016) et pilote une équipe de bénévoles qui assurent le mentorat des 8 jeunes sous-locataires de ces logements temporaires, à des tarifs adaptés à leurs ressources. « *Passerelle, c'est un toit pour la sécurité et un*

suivi pour avancer : 2 RDV par mois pour définir des objectifs et les atteindre. Et c'est une sympathie mutuelle qui donne de l'énergie à tout le monde ! », confie Benoit CANART, pilote de l'équipe.



Dîner au restaurant le 5 janvier 2026. *Passerelle*, ce sont aussi des rencontres qui réunissent l'équipe et les jeunes.

« Corot, c'est la base pour s'en sortir ; *Passerelle*, c'est l'avenir »

Suleyman, après un parcours traumatisant, s'est reconstruit à Corot où il s'est formé au génie climatique. Sa première

embauche en CDD après son Bac pro en alternance lui permet d'intégrer *Passerelle* fin 2023. En 2025 il décroche un CDI de magasinier dans le BTP. Aujourd'hui, chef de chantier sur un projet de construction d'hôpital au Plessis Robinson, il vole de ses propres ailes. « *Aide personnelle et conseils pour me former, Corot, c'est la base pour s'en sortir. Après, avec Passerelle, Benoit m'a boosté pour réussir dans mon travail. Il m'invitait au café, m'a présenté des personnes et me disait toujours : tu vas réussir. Maintenant j'y crois, j'avance et je pense même à créer une entreprise... J'ai quitté Passerelle mais j'ai encore des contacts avec Benoit !* ».

*Agrément prévu par l'article L365-4 du code de la construction et de l'habitation, défini par Loi 2009-323 du 25/09/2009. L'IML contribue à pallier la pénurie de logements sociaux en proposant un logement temporaire et un accompagnement spécifique aux occupants. Il permet d'évaluer l'impact de l'accès au logement temporaire sur l'acquisition d'un savoir-habiter et de rendre autonome les bénéficiaires afin qu'ils accèdent à terme à un logement pérenne.

Inauguration de l'Épicerie Sociale et du Vestiaire Solidaire

Les locaux, environ 100 m² ont fait peau neuve cet été 2025. Ils sont désormais plus sûrs, fonctionnels et accueillants pour répondre à la vocation de Corot, lieu de rencontre pour reprendre confiance. Mardi 20 janvier l'association a ouvert ses portes aux partenaires du projet pour découvrir l'intense activité de ces deux services qui mobilisent plus de 60 bénévoles ! **Merci à Perial et Colam initiatives**, nos mécènes engagés auprès des publics fragilisés.



Le 20 janvier 2026, plus de 60 personnes ont suivi la visite autour d'Alice, responsable salariée de l'Épicerie, et Odile, responsable bénévole du Vestiaire : les mécènes, équipes de terrain, Guillaume d'Halluin, président, et Anne Malouine Corbin, vice-présidente, avec les partenaires de Corot : le Maire Jeremy Redler et ses adjointes Marie-Hélène Dorvald et Samia Badat, les services sociaux de la Mairie du XVI^e, le CAPP, la CAF, La Bouchée de Pain, la Paroisse N-D d'Auteuil, les Conférences Saint-Vincent de Paul, Le Chainon manquant, les Amis de l'Entraide, la Grande Épicerie, La Maison des associations du XVI^e. Merci à tous !

Merci à Piacer Canto !

Le chœur a chanté pour Corot les grands chorals de Bach les 12, 13 et 17 février.

3 concerts magnifiques ont réuni près de 1 800 personnes. Merci à tous pour ce succès musical et solidaire.

www.piacercanto.org



Kfé Corot, le mardi aussi !



Corot continue son ouverture à la mixité sociale depuis la création en 2019 du **Kfé Corot** le vendredi matin. Désormais il propose un RDV bi-hebdomadaire – mardi et vendredi – inauguré avec une crêpes party le 17 février autour son équipe bénévole (en photo). En partenariat avec la paroisse Notre-Dame d'Auteuil, le Kfé Corot et le Café du Clocher animent le quartier 4 matinées par semaine. Soyez les bienvenus !

RDV au 4 rue d'Auteuil, 75016 – du mardi au vendredi, de 9h à 12h30

VENEZ
faire une pause
et discuter autour
d'un café ou
un petit déjeuner

4, RUE D'AUTEUIL
75016 PARIS

MARDI - VENDREDI

MÉRCREDI - JEUDI

Kfé Corot

Café du Clocher

NOTRE ACTIVITÉ 2025

Le rapport d'activité paraîtra en mai, disponible sur corot-entraide.org.



135 bénévoles — 20 salariés



Budget de l'association : 2 915 000 €



133 jeunes hébergés et suivis :

- 66 au Centre Corot, en hébergement diffus
- 48 au Centre Gutenberg, en hébergement collectif
- 9 au Centre Ferber
- 10 en logement accompagné (IML)



203 foyers ou personnes isolées accompagnés par l'Accueil Familles



68 tonnes collectées et 40 715 équivalents repas distribués par l'Épicerie Sociale



2 400 tenues distribuées par le Vestiaire Solidaire



7000 entretiens d'écoute et de suivi individuels

Les comptes certifiés de l'association seront disponibles sur le site internet de Corot Entraide après l'AG du 11 juin 2026 — (Page d'accueil > Nous connaître > Nos comptes)

VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER ?

DÉPOSER VOTRE LINGE (propre et en bon état) :

Lundi et mercredi de 9H30 à 12h30, vendredi de 14h30 à 17h, au 4 rue Corot, 75016

APPORTER UN SOUTIEN BÉNÉVOLE :

benevolat@corot-entraide.org

PROPOSER VOS CHAMBRES DE SERVICE :

administratif@corot-entraide.org

PROPOSER DES OFFRES D'EMPLOI :

contact@corot-entraide.org

POUR TOUTE INFORMATION : 0145 24 54 46

Ici, maintenant et demain

Au service du lien social depuis 1973, Corot bâtit à Auteuil avec ses bénévoles, salariés, donateurs et partenaires, une œuvre discrète mais exigeante et structurée. **Vous partagez notre vision et nos valeurs, pour une action globale et personnalisée contre la précarité des jeunes, des familles et des personnes isolées ?**

Savez-vous qu'un LEGS à notre association, œuvre de bienfaisance, peut optimiser votre succession sans léser vos héritiers ? Savez-vous que la DONATION sur SUCCESSION vous permet de nous soutenir en diminuant vos droits de succession ?

Ces démarches moins connues du grand public représentent un soutien durable pour l'avenir de nos actions. **N'hésitez pas à consulter notre flyer, joint à cette Lettre, et à revenir vers nous pour en savoir plus.**

Vos dons sont essentiels à notre action

UN DON DE 40 € (soit 10 € après déduction fiscale*) permet de restaurer la dignité de **9 personnes démunies** en leur donnant une **tenue de saison avec chaussures**.

UN DON DE 120 € (soit 30 € après déduction fiscale*) soutient **1 famille en précarité** par l'accès à l'**Épicerie Sociale** durant un mois.

UN DON DE 220 € (soit 55 € après déduction fiscale*) contribue à offrir à **1 jeune sans abri** une semaine d'hébergement et d'accompagnement.

Un reçu fiscal vous sera transmis après enregistrement de votre don :

* En 2025, 75% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 1000 € et de 66% au-delà, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. **À NOTER :** chèque à l'attention de « Association Corot Entraide ».

* 75% de votre don est déductible de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 €. **À NOTER :** chèque à établir à l'ordre de « Fondation Corot Solidarités ».

* Pour les entreprises, le mécénat et les dons ouvrent droit à une réduction de 60% de l'Impôt sur les sociétés, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires

Vous pouvez nous adresser vos dons par chèque au 4 rue Corot, 75016, ou à l'aide de l'enveloppe T jointe à notre campagne d'appel à dons.

**POUR FAIRE UN DON EN LIGNE
OU MIEUX NOUS CONNAÎTRE :**

www.corot-entraide.org



Merci !

Association Loi de 1901, déclarée en 1983,
reconnue œuvre de bienfaisance depuis 1995
par la Préfecture de Paris

Crédits photos : @ Corot Entraide
Conception Graphique : Amélie de Tricornot



Avec mon don, j'agis pour l'insertion

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

MERCI DE COMPLÉTER OU DE CORRIGER CI-DESSOUS VOTRE ADRESSE

Votre générosité
encouragée
en 2026

**75% DE DÉDUCTION
FISCALE**

**Aidez-nous
à accompagner
les jeunes** sans
abri de 18 à 25 ans
et les familles
avec un reste
à vivre de moins
de 7€ par jour
**vers l'autonomie
et l'insertion.**

Je souhaite soutenir Corot Entraide, je fais un don de :

40 € (soit 10 € après déduction fiscale)

120 € (soit 30€ après déduction fiscale)

220 € (soit 55 € après déduction fiscale)

500 € (soit 125 € après déduction fiscale)

1000 € (soit 250 € après déduction fiscale)

à ma convenance :

.....€

Chèque à l'ordre de Corot Entraide.
Pour votre envoi, utilisez **l'enveloppe jointe**
à cet effet, **sans l'affranchir**

POUR NOUS SOUTENIR DANS LA DURÉE, VOIR AU DOS

**En 2026, 75% de mon don est déductible
de mon impôt sur le revenu,**

dans la limite de 1000 € et de 66% au-delà,
dans la limite de 20% de mon revenu imposable.

Reçu fiscal adressé dès encaissement de votre don.
Si vous souhaitez le recevoir par mail, merci de préciser
votre adresse mail :



Vous préférez faire un don en ligne :

WWW.COROT-ENTRAIDE.ORG c'est sûr et rapide !



MERCI
POUR VOTRE
GÉNÉROSITÉ !

Je soutiens durablement votre action, je fais un don régulier,

et j'autorise Corot Entraide à donner à ma banque les instructions pour prélever sur mon compte* :

Chaque mois :

15 € (soit 3,75 € après déduction fiscale)

40 € (soit 10 € après déduction fiscale)

80 € (soit 20 € après déduction fiscale)

à ma convenance :

.....€

Chaque trimestre :

45 €

120 €

240 €

à ma convenance :

.....€

MES COORDONNÉES

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE ET SIGNATURE :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

BÉNÉFICIAIRE : Corot Entraide - 4 rue Corot - 75016 PARIS

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA : FRO4ZZZ420336

Ma référence unique du mandat me sera communiquée par retour de courrier.

JE JOINS MON RIB

Je souhaite plus d'informations sur **legs, donations et assurances-vie** (exempts de droits de succession). Sans engagement de ma part et en toute confidentialité.

Je souhaite recevoir des informations de Corot Entraide par mail :@.....

* Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention passée avec elle. La demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit de votre compte pour ce prélèvement autorisé.

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vous adressant à l'association.

ICI, MAINTENANT ET DEMAIN



Au service du lien social depuis 1973, Corot construit à Auteuil avec ses bénévoles, salariés, donateurs et partenaires, une œuvre discrète mais exigeante et structurée.

Vous partagez notre vision et nos valeurs, pour une action globale et personnalisée contre la précarité des jeunes, des familles et des personnes isolées ?

Vous pouvez apporter un soutien durable à notre action par des libéralités dotées d'abattements fiscaux.



ACCUEILLIR - ACCOMPAGNER - RESTAURER

SOUTENIR NOTRE CAUSE EN RÉDUISANT VOTRE CHARGE FISCALE

En tant qu'association d'intérêt général ayant un caractère exclusivement philanthropique, notre association Corot Entraide peut être bénéficiaire de libéralités qui permettent de réduire votre charge fiscale ou successorale.



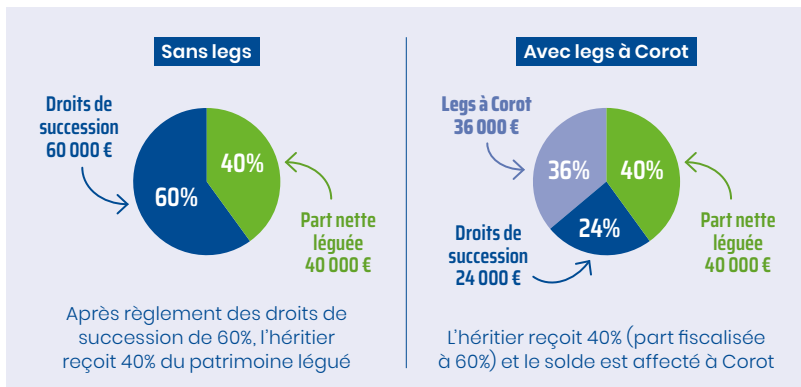
LE LEGS

À la différence d'un don de son vivant, le legs est une disposition testamentaire, olographe ou notariée.

Quel que soit son montant, le legs est un acte de solidarité qui allège votre actif successoral et préserve vos héritiers.

Ce que vous destinez à vos héritiers leur revient toujours

EXEMPLE DE
SUCCESSION DE
100 000 € À UN
PROCHE SANS
LIEN DE PARENTÉ



LE DON SUR SUCCESSION

Tout héritier peut affecter en exonération de droits de succession, tout ou partie de sa part successorale à notre Fondation Corot Solidarité, abritée par la Fondation Caritas, reconnue d'utilité publique et exonérée de droits de mutation.

Le dispositif est pris en charge par le notaire chargé de la succession (dans un délai de 6 mois après le décès). Il peut porter sur des biens en nature ou des sommes d'argent.

Une optimisation fiscale généreuse

EXEMPLE DE SIMULATION DE DONATION SUR UNE SUCCESSION DE 100 000€, D'UN ONCLE À NEVEU (taux de droits succession 55%)

Don à Corot Solidarités	0 €	10 000 €	30 000 €
Abattement	1 594	1 594	1 594
Base taxable	98 406	88 406	68 406
Droits de succession	59 044	53 044	41 044
Reste net héritier	40 956	36 957	28 956
Économie droits de succession		6 000	18 000
Coût réel du don		4 000	12 000





DONNER DU SENS À VOTRE TRANSMISSION

D'autres dispositifs à fiscalité allégée comme l'**assurance-vie** ou la **donation authentique** au profit de Corot peuvent également vous permettre de nous soutenir.

Notre équipe est à votre disposition pour vous apporter de plus amples informations et répondre à vos questions en toute transparence.

Nous pouvons vous proposer un RDV confidentiel et sans engagement avec un spécialiste et/ou votre notaire pour préciser les incidences de ces démarches.

Rose DE CHAMPEAUX

Responsable relations donateurs
rdechampeaux@corot-entraide.org
06 81 51 64 02

Guillaume d'HALLUIN

Président
president@corot-entraide.org

Centre Corot Entraide d'Auteuil

4, rue Corot- 75016 PARIS
www.corot-entraide.org



**POUR
MIEUX NOUS
CONNAÎTRE**